

Un monde à la dérive

Pour tous ceux qui ont un peu de mémoire, la « réforme » de l'enseignement professionnel présentée par Blanquer ce lundi 28 mai ressemble étrangement à la « rénovation » de la voie professionnelle mise en œuvre par Darcos en 2008 et qui s'est traduite par la généralisation du Bac pro 3 ans. Il y a d'abord la façade et le vocabulaire : « **valorisation de l'enseignement professionnel** », « **meilleure cohérence des filières professionnelles en créant des passerelles supplémentaires** », « **enrichissement de l'offre de formation** », « **développement des lycées des métiers** », « **élévation du niveau de qualification** » « **les PLP pourront enseigner en BTS** » en 2008 ; « **excellence de la voie professionnelle** », « **levier de réussite pour l'avenir du pays** », « **le LP, un catalyseur de promotion** », « **des campus des métiers, les Harvard des pros, avec piscine, internat et pelouses arborées** » « **les PLP pourront enseigner en BTS** » en 2018 (bis repetita)...Et tout cela relayé en chœur par des médias qui n'y comprennent rien, reprenant mot à mot ce qui est contenu dans le dossier de presse. Et ensuite, il y a le fond : comment faire des économies de service public au profit du secteur privé et de l'apprentissage ! Le pire dans tout cela, c'est que cette politique est accueillie avec bienveillance de la part de quelques organisations syndicales dont la priorité n'est pas l'avenir des collègues en privilégiant l'accessoire à l'essentiel !

Commençons par le fond des annonces Blanquer :

1- baisse drastique des heures **pures** de français/LG/IC (de 380 heures sur 3 ans à 267), de mathématiques (de 349 à 140) et de LV1 (de 349 à 265) !!! Tout cela au profit de quelques heures d'enseignements en co-intervention qui ne combleront pas toutefois cette chute vertigineuse ! Un dispositif en plus où la dotation sera globalisée et sa gestion sera mise sur le compte de l'autonomie de l'établissement. Dans la totalité des enseignements, **c'est – 10 à – 13 % en bac pro et de – 7 à – 11 % en CAP !!!**

2- déprofessionnalisation de la seconde pro avec création d'une quinzaine de familles de métiers. Tout cela pour décourager les élèves et les profs et favoriser l'apprentissage et le patronat en réduisant à 2 ans la véritable formation pro ! Va falloir aussi nous dire comment l'on fait dans des lycées où les familles de métiers ne sont pas toutes représentées (on se rapproche des champs professionnels des Segpa) ! Et que dire à un élève qui souhaite une poursuite d'études dans le champ découvert mais dont la spécialisation se trouve à 100 kms ! Et tout cela vient au moment où l'article 11 du projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » demande aux lycées professionnels la publication chaque année du taux d'insertion professionnelle des élèves...

3- ouverture de sections d'apprentissage dans tous les LP...et comme le dirait le ministre, « les lycées professionnels ont tout intérêt à développer des sections par apprentissage » ! Conseil ou menace ???

4- 2 ou 3 campus d'excellence...par académie !!!!!!!

Que des broutilles donc ! Mais cela ne vous rappelle rien, cette idée d'excellence qui diminuait déjà d'un quart l'enseignement pro ? La rénovation de la voie pro en 2008, bien sûr, avec sa cohorte de suppressions de postes mais aussi un quasi remplacement des CAP voie scolaire par des sections en apprentissage ! Du pur libéralisme, quoi !

Mais comme en 2008, avec la signature du protocole d'accord sur le Bac Pro 3 ans par le Sgen-Cfdt, le Snetaa-Eil, ID-Faen et le Snpden-Unsa, on constate aujourd'hui que certains croient encore (ou font semblant de croire) au Père Noël !

Le SE-UNSA cité par Le Café Pédagogique le 29/ 05 : « *Les nouvelles grilles horaires en bac professionnel sont allégées pour les élèves afin de dégager des heures pour des groupes à effectifs réduits ou de la co-intervention. C'est une option **intéressante**, si aucun moyen ne s'évapore dans l'opération* » Qu'il est charmant et naïf ce « si » ! Et le SG d'ajouter : « *Selon le ministre, toutes ces propositions donneront lieu à « un dialogue social nourri et constructif » ! On n'en doute pas ! Les promesses n'engagent que ceux dont l'intérêt est d'y croire !* »

Le SNETAA-FO est tout en tortillage ronflant : « *Disons que c'est un document de travail qui **va permettre enfin de discuter*** », tente de se réjouir le secrétaire général du Snetaa-FO (syndicat enseignant majoritaire), qui assure avoir évité le pire : « *Il y a quarante-huit heures, nous avons encore des mesures totalement farfelues, **il y a du mieux*** » (Libération, 28/05) Les cheminots savent parfaitement ce que c'est que de discuter avec ce gouvernement !!! Le fond ne change pas mais vous pouvez proposer 2 ou 3 bricoles...On sent donc le « majoritaire » prêt à avaler des couleuvres comme en 2008...

Par contre, face à cette « révolution copernicienne » (sic) et à ce désastre annoncé, le SNUEP est aux avant-postes. Il est actif et combatif partout car les enjeux ne peuvent pas être plus clairs : « *A regarder de près la grille horaire, il semble surtout que le ministère cherche à faire des économies : **16% d'heures de maths en moins sur trois ans, 13% en lettres-histoire... On a fait le calcul, cela revient à supprimer 5 000 postes d'enseignants.*** » (Libération, 28/05) Autre déclaration : « *Pour le SNUEP-FSU, ce projet ministériel, dans la continuité des modifications prévues pour l'apprentissage, fragilise davantage l'enseignement professionnel. Alors qu'il communique sur une valorisation de la formation professionnelle, **le ministre s'apprête, avec ses mesures, à détruire l'enseignement professionnel public.*** »

Même tonalité à SUD-éducation ou à la CGT- éducat'ion : « *Le projet de réforme creuse l'écart entre formation professionnelle et poursuite d'études en BTS". La CGT évalue à un trimestre sur 3 ans la perte des heures d'enseignement, entre 294 et 378h.* » Le Café péda

Ce gouvernement prend de grandes responsabilités en déstructurant ainsi l'enseignement pro pour faire soi-disant des économies de service public et aller dans le sens du patronat et du privé. Si cette « réforme » passe, l'histoire nous le fera payer très cher car « le vol noir des corbeaux » plane toujours au-dessus de nos têtes, que ce soit économiquement ou diplomatiquement (ou les deux...) ! Et dans ce cas-là, soyons-en sûrs, le patronat ne sera plus là pour former une grande partie de notre jeunesse ! A bon entendeur...

Le Secrétariat académique

N.B : En ce qui concerne les diplômes, si la certification intermédiaire est à peu près claire dans ses modalités, on est dans le flou concernant le bac et le CAP. Avec moins de 2 heures en mathématiques et en français, histoire, géographie et EMC en terminale BAC on peut se demander s'il y aura des épreuves autres que le « chef-d'œuvre » pour obtenir un examen censé amener aux études supérieures !!!

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !



DES LYCÉES PROFESSIONNELS FRAGILISÉS

La réforme annoncée ce lundi 28 mai par le ministre est dans la suite logique de la généralisation du bac pro 3 ans lancée il y a 10 ans. Elle est idéologique et budgétaire. Idéologique car elle contribue au transfert de la formation professionnelle initiale vers les branches professionnelles et le patronat. Budgétaire car elle diminue le temps de formation et les heures d'enseignements. A travers elle, c'est une nouvelle baisse des savoirs et des savoir-faire qui se profile.

MOINS D'HEURES POUR PLUS DE DISPOSITIFS

Lors de sa conférence de presse, le ministre s'est bien gardé de parler des grilles horaires envisagées pour les bacs pros et les CAP. Dans ces projets, **les élèves auront de 3 à 4 heures de cours en moins par semaine** et des dispositifs de co-intervention (Français/maths en enseignement professionnel) ou de projets sont imposés. Les heures non disciplinaires passent à 3,5 heures de consolidation, d'accompagnement personnalisé et de préparation à l'orientation.

Avec une baisse de plus de 10 % des horaires, l'équivalent de plus de 6 000 postes peut être supprimé d'ici la fin du quinquennat. Comme il y a 10 ans avec la généralisation du bac pro en 3 ans, la transformation est abordée par la question des moyens avant toute réflexion ou détermination des contenus et objectifs de formation. Inutile d'avoir attendu la fin mai pour annoncer de telles économies.

UNE FORMATION À NOUVEAU RÉDUITE

Le ministre reprend la préconisation du rapport Calvez-Marcon sur la création de 2des à famille de métiers, justifiée alors par la volonté de repousser le palier d'orientation des jeunes et par une soi-disant amélioration de la lisibilité des filières. Il s'agit d'en faire des classes propédeutiques à l'apprentissage (les contrats de trois ans rebutant les patrons) et d'améliorer les indicateurs d'orientation en sortie de 3ème. Les jeunes choisiront leur spécialisation et le mode de formation (scolaire ou apprentissage), encore faut-il qu'il y ait de la place.

Une quinzaine de familles sont envisagées. Celle de la relation client regrouperait les bac pro vente, commerce et ARCU, une autre rassemblerait GA, le transport, la logistique et la sécurité. De telles 2des ont déjà été expérimentées, faisant preuve de leur non pertinence.

La conséquence de ces classes est une déprofessionnalisation de l'enseignement. Savoirs et savoir-faire sont réduits. Après le passage du bac pro 4 ans au bac pro 3 ans, c'est un bac pro 2 ans que propose le ministre. C'est uniquement dans le cadre d'un parcours en 4 ans vers le bac pro que des 2des professionnelles de détermination pourraient être pertinentes.

CAP 1, 2 OU 3 ANS : SANS MOYENS SUPPLÉMENTAIRES

Après le mixage des publics et des parcours, le ministère propose d'instaurer le mixage des temps de formation en CAP. Les jeunes préparant un CAP en 1, 2 ou 3 ans se retrouveraient dans le même groupe classe. Pédagogiquement intenable, cette mesure illustre encore l'objectif d'économie de moyens. Pour le SNUEP-FSU, les structures de formation en 1, 2 ou 3 ans doivent être distinctes, les progressions pédagogiques étant nécessairement différentes. Cela nécessite des postes supplémentaires que le ministère refuse de déployer. Ce sont les élèves de CAP et les professeurs de lycée professionnel qui vont en pâtir.

CLASSES PASSERELLES VERS LE BTS

Ces classes restent à définir (accès, contenu etc.). L'annonce est faite sans concertation préalable au moment où beaucoup de jeunes ont des réponses négatives sur Parcoursup. Si une année supplémentaire est nécessaire, la pertinence d'un retour au bac pro en 4 ans doit plutôt être questionnée.

DE LA 3ème PEP à la 3ème « prépa métiers »

La commission des affaires sociales a adopté, le 29 mai 2018, la proposition de la commission éducation de créer une classe de 3e "prépa-métiers".

D'après l'amendement "Cette classe vise à préparer l'orientation des élèves, en particulier vers la voie professionnelle et l'apprentissage, et leur permet de poursuivre l'acquisition du socle commun de compétences et de culture".

Elle permet de "renforcer la découverte des métiers, notamment par des stages en milieu professionnel, et prépare à l'apprentissage".

Ce changement de nom s'accompagne par une augmentation du nombre de stages en entreprise et une possible implantation de ces classes dans les collèges. Ce qui se traduira par une réduction de la dotation horaire des LP.

ÉPREUVES ANTICIPÉES POUR LE BAC PRO

Le **diplôme intermédiaire** est conservé. Les épreuves seront passées en fin de première comme épreuve anticipée du bac pro. C'est une avancée qui permet de réduire la pression certificative, ce qui est une demande du SNUEP-FSU. Reste à voir comment le ministère compte mettre en place ces épreuves anticipées.

CAMPUS D'EXCELLENCE

Emballage cadeaux pour une coquille vide, les campus d'excellence ne sont qu'un outil de communication du ministre. En réalité seuls quelques établissements sont concernés (moins de 100 élèves concernés en CAP et bac pro) par les campus, alors que les 1500 lycées pros subissent la baisse de la taxe d'apprentissage et le sous-investissement des régions.

DE L'APPRENTISSAGE DANS TOUS LES LP

Annnonce non surprenante pour « *sécuriser les transitions* » selon le ministre. L'implantation de sections d'apprenties en LP est synonyme de mixité des publics et de parcours. La pertinence pédagogique est loin d'être démontrée, bien au contraire. Expérimentée depuis plusieurs années, rien ne plaide pour sa généralisation. Au lieu d'une sécurisation, c'est la désorganisation des LP et la fragilisation des parcours des jeunes que le ministre développe.

CLASSES PASSERELLES VERS LE BTS

Ces classes restent à définir (accès, contenu etc.). L'annonce est faite sans concertation préalable au moment où beaucoup de jeunes ont des réponses négatives sur Parcoursup. Si une année supplémentaire est nécessaire, la pertinence d'un retour au bac pro en 4 ans doit plutôt être questionnée.

BAC PRO GESTION ADMINISTRATION

La réduction de l'offre de formation est actée. Des sections entières vont être fermées sans qu'aucune solution n'ait été réellement envisagée pour les jeunes qui souhaiteraient s'y orienter ou pour les personnels qui y exercent. Près de 1500 professeurs de lycée professionnel vont être concernés. Le ministère parle de mobilité de carrière (changement de discipline ou de fonction entre autres) sans pour autant mettre les moyens nécessaires. Le SNUEP-FSU demande la mise en place rapide de solutions sérieuses et respectueuses des professeurs, des équipes pédagogiques et des jeunes.

Pour le SNUEP-FSU, ce projet ministériel, dans la continuité des modifications prévues pour l'apprentissage, fragilise davantage l'enseignement professionnel. Alors qu'il communique sur une valorisation de la formation professionnelle, le ministre s'apprête, avec ses mesures, à détruire l'enseignement professionnel public. Le SNUEP-FSU ne peut accepter cette marche en avant vers la destruction de nos lycées pros.

PROJET DE GRILLE HORAIRE Bac Pro

Volume global de formation

Une seule et même grille horaire est présentée. Le volume de **2520** heures est le même quel que soit le nombre de semaines de PFMP (18 à 22 semaines possibles).

En comparaison avec la grille 1 actuelle (spécialités de la production), les élèves perdent **380 heures de formation, soit une baisse de 13 %**.

En comparaison avec la grille 2 actuelle (spécialités des services), les élèves perdent **294 heures de formation, soit une baisse de 10 %**.

- Instauration de la **co-intervention** en enseignement professionnel en français et en maths-sciences.
- Des heures **projet** sont fléchées en enseignement pro.
- **3,5 heures** sont fléchées vers la consolidation, l'accompagnement personnalisé (2,5 h dans les grilles actuelles) et de la préparation à l'orientation.

Les modalités de ces dispositifs ne sont pas connues. Leur pertinence et existence réelle dépendra des moyens alloués et de la marge de manœuvre laissée aux équipes pédagogiques pour construire leurs projets et approches pédagogiques. Le développement d'injonctions pédagogiques n'est pas exclu.

Nota : Le ministère ne donne aucune information sur les volumes complémentaires professeurs : seront-ils revus à la baisse ? De ce montant dépendent nos conditions de travail et les conditions d'études des élèves. Il ne faudrait pas que cette dotation, si elle existe, serve au mixage des publics plutôt qu'aux dédoublements.

Enseignements professionnels : 1260 heures

Le volume est en **diminution de 60 heures** (-4,5 %) sur les 3 ans.

La PSE et l'éco-gestion/éco-droit sont globalisées dans le volume d'enseignement professionnel pour un total de 15 heures hebdomadaire.

Enseignements généraux (Bac Pro) : 1191 heures

	Volume actuel	Projet annoncé le 28 mai 2018	Différence (sur 3 ans)
Français / HG / EC	380 h	267 + 71 co-intervention = 338 h	- 42 h soit - 11 %
Maths / Sciences	349 h	140 + 97 + 57 co-intervention = 294 h	- 55 h soit - 16 %
LV1	181 h	168 heures	- 13 h soit - 7 %
LV2	168 h	97 heures	- 71 h soit - 42 %
Arts Appliqués	84 h	84 heures	identique
EPS	224 h	210 heures	14 h soit - 6,25 %
EGLS	152 h	////////////////////	
	1370 h	1191 h	179 h soit - 13 %

Notre métier, leur avenir
Un syndicat pour faire corps !

LE PROJET DE GRILLE HORAIRE CAP

Volume global de formation

Une seule et même grille horaire est présentée. Le volume de **1704** heures est le même quel que soit le nombre de semaines de PFMP (12 à 14 semaines possibles).

En comparaison avec la grille actuelle sur 12 semaines de stages, au global les élèves perdent **207 heures de formation** sur les 2 ans, **soit moins 11 %**.

En comparaison avec la grille actuelle sur 14 semaines de stages, au global les élèves perdent **127 heures de formation** sur les 2 ans, **soit moins 7 %**.

- Instauration de la **co-intervention** en enseignement professionnel en français et en maths.
- Des heures **de réalisation d'un chef d'œuvre** sont fléchées en enseignement pro.
- **3,5 heures** sont fléchées vers la consolidation, l'accompagnement personnalisé (2,5 h dans les grilles actuelles) et de la préparation à l'orientation.

Les modalités de ces dispositifs ne sont pas connues. Leur pertinence et existence réelle dépendra des moyens alloués et de la marge de manœuvre laissée aux équipes pédagogiques pour construire leurs projets et approches pédagogiques. Le développement d'injonctions pédagogiques n'est pas exclu.

Nota : Le ministère ne donne aucune information sur les volumes complémentaires professeurs : les seuils disparaissent-ils ? Du montant des heures de dédoublement dépendent nos conditions de travail et les conditions d'études des élèves. Il ne faudrait pas que cette dotation, si elle existe, serve au mixage des publics plutôt qu'aux dédoublements.

Enseignements professionnels : 1045 heures

La PSE est globalisée dans le volume d'enseignement professionnel pour un total de 19 heures hebdomadaires.

Enseignements généraux : 632 heures

	Volume actuel sur 14 semaines de PFMP	Projet annoncé le 28 mai 2018	Différence (sur 3 ans)
Français / HG / EC	220 h	110 + 82,5 co-intervention = 192,5 h	- 28,5 h soit - 13 %
Maths / Sciences	192,5 h	82,5 + 82,5 co-intervention = 165 h	- 27,5 h soit - 14 %
LV1	110 h	82,5 h	- 27,5 h soit - 25 %
Arts Appliqués	110 h	55 h	- 55 h soit - 50 %
EPS	137,5 h	137 h	-0,5 h
Total	770 h	632 h	- 138 h soit - 18 %

L'aide individualisée disparaît (30 h) mais est remplacée par 192 h d'AP, consolidation ou orientation.

La période de pré-syndicalisation au SNUEP-FSU s'ouvre, elle a pour objectif de vous solliciter pour le renouvellement de votre confiance ; les seules ressources de notre syndicat sont vos cotisations. Le SNUEP-FSU sera en congrès l'an prochain, c'est le moment pour vous de participer activement à la vie de votre syndicat. Il a aussi besoin de militant-es pour fonctionner, n'hésitez pas à contacter votre section académique.

Bulletin de pré-syndicalisation : [Word](#) et [PDF](#)

Volume horaire hebdomadaire élève

Bac Pro

	2 ^{de} professionnelle (cas 6 semaines PFMP)	1 ^{ère} professionnelle (cas 8 semaines PFMP)	T ^{le} professionnelle (8 semaines PFMP)
Disciplines Professionnelles	15 *	15**	15***
Français / HG / EC	3,5	3	2
Mathématiques	1,5	2	1,5
LV1	2	2	2
Sciences ou LV2	1	1	1,5
Arts Appliqués	1	1	1
EPS	2,5	2,5	2,5
Consolidation, AP, Préparation à l'orientation	3,5	3,5	3,5
Total	30	30	29

* dont co-intervention (1 h en français, 1 h en maths/sciences)

** dont co-intervention (1 h en français et 0,5 h en maths/sciences) et 2 heures projet

*** dont co-intervention (0,5 h en français et 0,5 h en maths/sciences) et 2 heures projet

Actuellement les élèves ont normalement entre 33,5 h et 34,5 h de cours par semaine (dont 2,5 h d'AP). C'est donc une diminution de 3,5 h à 5,5 h selon les classes et les années. Ce point est essentiel dans la réforme : la voie professionnelle scolaire participera à la baisse du nombre d'emploi dans la Fonction publique.

CAP

	1 ^{ère} professionnelle (cas 7 semaines PFMP)	T ^{le} professionnelle (cas 7 semaines PFMP)
Disciplines Professionnelles	19*	19*
Français / HG / EC	1,5	1,5
Mathématiques-sciences	1,5	1,5
LV1	1,5	1,5
Arts Appliqués	1	1
EPS	2,5	2,5
Consolidation, AP, Préparation à l'orientation	3,5	3,5
Total	30,5	30,5

* dont co-animation (1,5 heure en français et 1,5 en mathématiques) et 3 heures pour réalisation d'un chef d'œuvre.

Actuellement les élèves ont normalement entre 33 h et 34 h de cours par semaine (dont 1 h d'AI en 1ère). C'est donc une diminution de 2,5 h à 3,5 h selon les classes et les années. Ce point est essentiel dans la réforme : la voie professionnelle scolaire participera à la baisse du nombre d'emploi dans la Fonction publique.

Après un exposé des différentes annonces, Marianne a donné la parole à Ugo Palheta, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Lille 3 pour les analyser :

Jean-Michel Blanquer prétend "revaloriser" la voie professionnelle pour en faire une orientation d'"excellence". Ses annonces vous paraissent-elles aller dans ce sens ?

Ugo Palheta : La rhétorique de l'excellence destinée à des filières qui accueillent presque exclusivement des enfants de classes populaires pour les former à occuper des postes d'exécution, c'est un simple raffinement de très vieux discours. L'intention de revaloriser les métiers manuels, les filières professionnelles, cela fait 50 ans qu'on l'entend ! Dans les années 70, il y avait même un ministre de la Revalorisation du travail manuel... A chaque fois, ce sont les mêmes mesures cosmétiques qui sont servies : on promet davantage de possibilités pour la poursuite d'études de ces élèves, on simplifie la carte des formations, on vante l'alternance et on utilise des termes mélioratifs pour mieux vendre les nouveautés. Mais en fin de compte, rien ne change, c'est de l'enfumage.

La mise en place d'une seconde plus généraliste, afin de permettre aux lycéens de connaître différents métiers avant de spécialiser, n'est-ce pas ouvrir plus largement les portes du lycée professionnel ?

Cela ne va rien changer à la marginalisation de cette voie et de ceux qui la fréquentent. C'est de l'habillage. Quel est le but ? Les rendre davantage polyvalents ? Leur laisser le temps de se trouver ? Avec ce type de formations vagues et très larges, on va rendre plus difficile l'insertion professionnelle de ceux qui seront pressés de gagner le monde du travail. Cet entre-deux est nocif.

Ils pourront toujours choisir de faire la classe de terminale en alternance...

Pas sûr que ce soit positif pour les jeunes. Prenons un lycéen qui opte pour une terminale en alternance après une première à l'école et une seconde en "*famille de métiers*" : les employeurs qui pouvaient être tentés de l'embaucher en pensant qu'il a bénéficié d'une formation très pointue pourraient désormais être découragés. Ils pourraient penser qu'il n'a eu qu'une formation assez vague et très scolaire, le tout dans une famille de métier très large...J'ai le sentiment que le gouvernement ne sait pas vraiment ce qu'il veut faire des voies professionnelles. D'autant que créer 2.000 places, ce n'est rien du tout.

"On va rendre plus difficile l'insertion professionnelle de ceux qui seront pressés de gagner le monde du travail"

Pour permettre à ces élèves de poursuivre leurs études, le gouvernement promet des "classes passerelles" facilitant l'orientation des bacheliers professionnels vers les BTS. Est-ce un progrès à vos yeux ?

Il y a quelque chose de contradictoire dans les intentions du gouvernement. D'un côté, avec Parcoursup, on empêche un maximum d'élèves des filières "pros" et de "technos" d'aller vers l'université. C'était le but visé par la mise en place d'"attendus" - et ce, même en filière non sélective - et en prétextant les difficultés que ces élèves pourraient rencontrer en licence, que personne ne conteste d'ailleurs. Et alors de l'autre côté, avec cette réforme du lycée professionnel, on déprofessionnalise la filière avec une seconde généraliste. Comment pourront-ils dès lors rejoindre des BTS ou des DUT, qui sont parmi les voies les plus sélectives ?

Comment rendre ces filières plus attractives, alors ?

Si vous voulez espérer que n'importe quel collégien se pose au moins la question de se diriger vers ces filières, il faudrait agir sur les conditions de travail et les émoluments des emplois qui peuvent être obtenus par ces formations. Là encore, on peut se gargariser de la création de campus dit "d'excellence" mais ça ne va pas changer la donne si les perspectives d'avenir sont minces. Ce qui changera la donne c'est qu'ils puissent envisager avoir un avenir social décent, que leur établissement s'appelle "lycée des métiers" ou "campus d'excellence".